

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 21

Nombre de voix par procuration : 1

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTE : Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES****DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL N°24/2023****Date de la convocation du Comité syndical** : vingt-huit septembre deux mille vingt-trois**Date de la séance du Comité syndical** : vingt-quatre octobre deux mille vingt-trois**Membres présents** : Éric PICARD (Président), Rémi ANDRÉ, Alexandre BENEZET, Sébastien BLANC, Didier BOUCHET, Bernard BOURSINHAC, Philippe CASTANIÉ, Jean-Pierre COMBAL, Nelly DAUDÉ, Hubert FONTAINE, Patrick GAYRARD, Jean-Paul ITIER, Noël LAFOURCADE, Jean-Pierre NEPHTALI, Éric MALHERBE, Jérémy PIC, Benoit REVEL, David RODRIGUES, Christian SAINT-LÉGER (ayant reçu procuration de Laurent SUAU), Catherine SANNIÉ-CARRIÈRE, Christine VERLAGUET.**Étaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative** :

Sébastien BANCAREL (CC Aubrac, Carladez et Viadène), Laurent BERTHELOT (Conseil régional), Thibaut DORADO (Agence de l'eau), Marie-Hélène PRIVAT, Alexandra HOCHÉ-DUITMANN (EPTB Lot), Lionel FABRE, Élixa GRÉGOIRE, Lucie SALVIAC, Vincent THOMAS, Pierre-Etienne VIGUIER, Guillaume CANAR (SMLD).

Secrétaire de séance : Alexandre BENEZET**OBJET : Demande de subventions de fonctionnement**

Dans le cadre de la préparation du budget primitif 2024, il est proposé de solliciter le concours financier le plus élevé possible auprès de l'Union européenne, de l'État, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Conseils départementaux de la Lozère, de l'Aveyron et du Cantal, de la Région Occitanie et de tous financeurs potentiels pour :

- Le financement de l'animation et de la mise en œuvre du SAGE *Lot amont*,
- Le financement de l'animation et de la mise en œuvre du contrat de rivière du *Lot amont*,
- Le financement du suivi et de la gestion des milieux aquatiques (postes techniciens).

Le plan de financement prévisionnel (comprenant les frais de personnel, et de structure, dont carburant, amortissement, assurance des véhicules, nuitées, repas, communication,...) de ces missions est estimé comme suit :

	Agence de l'eau	Région	Autofinancement	TOTAL
SAGE <i>Lot amont</i> 2024	55 335 € (70%)	-	23 715 € (30%)	79 050 €
Contrat de rivière du <i>Lot amont</i> 2024	61 600 € (70%)	8 800 € (10%)	17 600 € (20%)	88 000 €
Postes de techniciens 2024	114 500 € (50%)	-	114 500 € (50%)	229 000 €

Aussi il convient d'autoriser le Président à signer tout document afférent.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent.

*La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.*

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture, le 02 novembre 2023

Pour extrait conforme

Fait et publié à La Canourgue le 30 octobre 2023

Le Président,

Éric PICARD



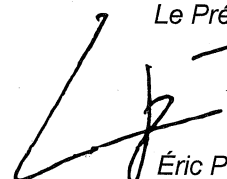
Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 02 NOV. 2023

Bureau du courrier

Le Président,

Éric PICARD



Paraphe :

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU page n° - 41 -*L'action publique pour les usagers de l'eau et les rivières*

38 Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél. 04 66 31 96 69 / 09 75 57 91 66

mail : contact@smld.fr